

AVIS DE COMPÉTITION RÉGIONALE

PATINAGE MONTRÉAL

ANNONCE LA TENUE DE LA COMPÉTITION

FINALE RÉGIONALE STAR – MICHEL PROULX MONTRÉAL-CONCORDIA 2012

LES 26, 27, 28 et 29 JANVIER 2012

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est membre de Patinage Montréal :

Présidente comité organisateur : Sylvie Carrier (450-664-0632, sylviecarrierprou@videotron.ca)

Président de la compétition : Éric Lavoie (514-229-2186, elavoie@securenet.net)

Représentante technique : Martine Ostiguy

Contrôleur en chef : Dolorès Nantel

Contrôleur d'ordinateur : Mario Girard

**Sanctionnée par
PATINAGE QUÉBEC
N° DE SANCTION : R-11-064**

NOM DU CLUB HÔTE : Patinage Montréal
ADRESSE : 8110, boulevard Saint-Michel Montréal (Québec) H1Z 3E2

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à : Aréna Michel-Normandin
850, avenue Émile-Journault (Québec)
Téléphone 514 872-6913

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de : 80 pieds x 200 pieds (patinoire régulière)

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec et Patinage Montréal n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec et Patinage Montréal; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions : aucune restriction

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 9 DÉCEMBRE 2011** et envoyés à l'adresse suivante :

FINALE RÉGIONALE STAR – MICHEL-PROULX 2012

**Patinage Montréal
8110, boulevard Saint-Michel
Montréal (Québec) H1Z 3E2
Téléphone (514) 722-2551, poste 112**

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Aucune limite d'âge.

8.0 Frais d'inscription

50 \$ par événement en simple et 100\$ par événement en couple et en danse.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **Patinage Montréal** et datés **au plus tard le 9 décembre 2011**.

Aucun chèque postdaté après le 9 décembre 2011 ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 25 \$ seront appliqués pour les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite est le **1^{er} janvier 2012**.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des déposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

12.0 Frais d'admission

Admission libre.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis sur présentation de la **carte photo (obligatoire)**.

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

14.0 Trophée perpétuel

Un trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du Comité organisateur.

15.0 Horaire de la compétition

Dès que disponible, l'horaire sera transmis par courriel à chaque club d'appartenance et publié sur Internet à l'adresse suivante : www.patinageartistiquemontreal.com

16.0 Formation des groupes

Pour les groupes de patineurs des catégories STAR, la répartition sera aléatoire (au hasard).

17.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût à la discrétion du fournisseur.

18.0 Restaurants

Il n'y aura **pas de casse-croûte** ouvert durant la compétition.

CRITÈRES

Aucune limite d'âge pour toutes les catégories.

Les exigences en matière de tests sont les suivantes (date limite des tests : 1^{er} janvier qui précède la compétition) :

1- CATÉGORIES STAR

(a) **STYLE LIBRE PRÉ-PRÉLIMINAIRE**

- (i) TEST : Ne pas avoir réussi le test préliminaire de style libre.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 1,5 minute (+/- 10 secondes)

(b) **STYLE LIBRE PRÉLIMINAIRE**

- (i) TEST : Avoir réussi le test préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)

(c) **STYLE LIBRE JUNIOR BRONZE**

- (i) TEST : Avoir réussi le test junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre
- (j) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)

(d) **STYLE LIBRE SENIOR BRONZE**

- (i) TEST : Avoir réussi le test senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre
- (i) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

(e) **STYLE LIBRE JUNIOR ARGENT**

- (i) TEST : Avoir réussi le test junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)

(f) **STYLE LIBRE SENIOR ARGENT**

- (i) TEST : Avoir réussi le test senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)

(h) **STYLE LIBRE OR**

- (i) TEST : Avoir réussi le test or de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Dames : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes +/- 10 secondes
 - Messieurs : Un programme libre d'une durée de 4 minutes +/- 10 secondes

2- PATINAGE EN COUPLE

PATINAGE EN COUPLE OUVERT

- (i) TEST : Aucun des deux partenaires ne doit avoir réussi un test de compétition de patinage en couple, mais chaque partenaire doit avoir réussi au moins le test préliminaire de style libre.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+ / - 10 secondes).

3- ÉPREUVES DE DANSE

(Note : Les danses doivent être exécutées dans l'ordre indiqué. Pour connaître le nombre de tracés de danse à exécuter veuillez vous référer au Manuel technique de Patinage Canada, Définition des termes de patinage artistique – 3.15 (2))

(a) **DANSE PRÉLIMINAIRE**

- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test junior bronze de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Comme indiqué dans l'avis provincial

(b) **DANSE JUNIOR BRONZE**

- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test senior bronze de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Comme indiqué dans l'avis provincial

(c) **DANSE SENIOR BRONZE**

- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test junior argent de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Comme indiqué dans l'avis provincial

(d) **DANSE JUNIOR ARGENT**

- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test senior argent de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Comme indiqué dans l'avis provincial

(e) **DANSE SENIOR ARGENT**

- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test or de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Comme indiqué dans l'avis provincial

PROCÉDURE DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE RÉGIONALE

FINALE RÉGIONALE STAR / Michel-Proulx

Règlements généraux :

Les Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx de la section Québec (finale provinciale) se dérouleront conformément aux règlements exposés dans l'édition du manuel des règlements officiels de Patinage Canada. Veuillez vous rapporter plus précisément à la section 5000 et à la section 7000.

Élimination régionale :

1. Chaque région doit tenir une compétition pour sélectionner son équipe pour la finale provinciale.
2. Le club d'appartenance du patineur détermine la région où il participe à la compétition. Dans le cas d'un couple en style libre ou en danse dont les clubs d'appartenance sont de régions différentes, le couple doit choisir la région qu'il veut représenter et il doit avertir l'autre région de son choix. Si un patineur désire participer à la compétition en simple, il peut le faire seulement s'il représente la même région dans les deux catégories. Un patineur ne peut représenter sa région à la fois en danse et en couple. Les catégories doivent être celles de la finale provinciale.
3. Les deux premières positions de chaque catégorie se qualifient pour la finale provinciale; maximum de deux patineurs par catégorie. Advenant des égalités qui compromettraient le nombre maximum par catégorie, les patineurs devront patiner à nouveau dans la même journée.
4. En cas de désistement d'un concurrent qualifié, le concurrent classé au rang suivant, dans la même catégorie, peut être désigné comme remplaçant.
5. S'il y a moins de deux concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles à la finale provinciale à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale.
6. Tous les patineurs qui participeront à la ronde de qualification de la Finale régionale ne pourront pas s'inscrire à la Finale provinciale dans une autre catégorie à l'exception du Multi-STAR, du Triathlon et du Biathlon.

Restriction et exclusions :

- a) Les patineurs STAR peuvent s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
- b) Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales ne peuvent s'inscrire dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx (finale provinciale).
- c) Les patineurs de la catégorie pré-juvénile et juvénile en simple qui participeront aux Championnats de section de la saison en cours (en février) ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie de niveau STAR aux Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx de la section Québec.
- d) Un concurrent peut s'inscrire dans deux disciplines (simple et couple ou simple et danse) s'il le désire à la condition de satisfaire aux critères mais ne peut s'inscrire dans deux catégories de la même discipline.
- e) Pour les catégories juvéniles et plus, voir le tableau ci-dessous.

Catégorie de patineurs de compétition (qui ont pris part aux Championnats de section de la saison en cours)	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnat provincial STAR / Michel-Proulx
Patineurs Novices et de niveau supérieur en simple, couple et danse	Aucune épreuve
Patineurs, pré-juvéniles, juvéniles et pré-novices de danse de compétition	Style libre, patinage en couple et triathlon
Patineurs, pré-juvéniles, juvéniles et pré-novices de compétition de patinage en simple	Patinage en couple, danse et biathlon
Patineurs, juvéniles et pré-novices de compétition de patinage en couple	Style libre, danse, biathlon et triathlon
Patineur de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves